

GÉORISQUES

Rapport de risques

📍 **Commune recherchée :**

45200 Amilly

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

 sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES

 sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

 sur ma commune :

FAIBLE

2 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Amilly

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : PPRN-I - Révision Loing Aval

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRN-I - Révision Loing Aval a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 13/12/2021

Date d'approbation : 05/12/2023

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



PAPI : PAPI du Bassin du Loing

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 45DREAL20200001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

[Par remontées de nappes naturelles](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risque d'inondation sur Amilly



DDRM : **DDRM45**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

9 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1615488A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/05/2016	09/06/2016
INTE1529936A	Inondations et/ou Coulées de Boue	02/05/2015	22/01/2016
INTE1322057A	Inondations et/ou Coulées de Boue	19/06/2013	13/09/2013
INTE1311771A	Inondations et/ou Coulées de Boue	02/02/2013	25/05/2013
INTE0400775A	Inondations et/ou Coulées de Boue	10/06/2004	15/01/2005
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9300469A	Inondations et/ou Coulées de Boue	30/04/1993	19/09/1993
INTE9300469A	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/01/1992	19/09/1993
INTE8800057A	Inondations et/ou Coulées de Boue	26/05/1987	20/02/1988

Risque de remontées de nappe sur Amilly

 Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.

 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE



PAPI : PAPI du Bassin du Loing

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 45DREAL20200001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

[Par remontées de nappes naturelles](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risque de séisme sur Amilly

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Amilly

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM45**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)

[Tassements différentiels](#)

[Affaissements et effondrements d'origine anthropique \(anciennes carrières souterraines, hors mines\)](#)

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Amilly

 Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

13 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2313528A	Sécheresse	01/04/2022	08/09/2023
INTE2010312A	Sécheresse	01/07/2019	12/06/2020
INTE1914147A	Sécheresse	01/07/2018	22/06/2019
INTE1230775A	Sécheresse	01/04/2011	02/08/2012
IOCE0810063A	Sécheresse	01/01/2006	23/04/2008
INTE9900026A	Sécheresse	01/10/1996	05/02/1999
INTE9800067A	Sécheresse	01/01/1996	28/03/1998
INTE9600421A	Sécheresse	01/10/1993	17/10/1996
INTE9300469A	Inondations et/ou Coulées de Boue	30/04/1993	19/09/1993
INTE9400331A	Sécheresse	01/01/1993	09/07/1994
INTE9300469A	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/01/1992	19/09/1993
INTE9200474A	Sécheresse	01/01/1991	17/10/1992
INTX9110334A	Sécheresse	01/05/1989	27/12/1991

Risque de retrait gonflement des argiles sur Amilly

Risque radon sur Amilly

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Amilly

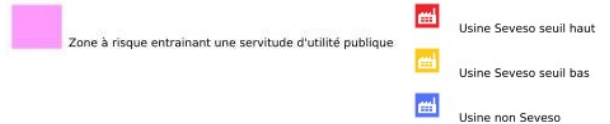
Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :

3 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
SUEZ RV Energie (ex NOVERGIE)	Non Seveso
ASTREA AMILLY SAS (ex SANOFI WINTHROP INDUSTRIE)	Non Seveso
LECLERC/ADIS (Le Gué Pigeon)	Non Seveso

Risque de pollution des sols sur Amilly

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

41 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
64500303	Effondrement / Affaissement	Route des Chuelles
64500304	Effondrement / Affaissement	Maltaverne
64500305	Effondrement / Affaissement	Le Châtelet Vestiges
64500306	Effondrement / Affaissement	Puits Bottin
64500307	Effondrement / Affaissement	Route des Parchassons
64500308	Effondrement / Affaissement	
64500622	Effondrement / Affaissement	Rue de la Grenouille
64500623	Effondrement / Affaissement	La Vallée des Rés
64500624	Effondrement / Affaissement	Rue des Pohuts
64500625	Effondrement / Affaissement	Sarradins
64500626	Effondrement / Affaissement	Sarradins
64500627	Effondrement / Affaissement	Pipault
64500628	Effondrement / Affaissement	Pipault
64500629	Effondrement / Affaissement	Pipault
64500630	Effondrement / Affaissement	Pipault
64500631	Effondrement / Affaissement	Les Terres des Prés
64500632	Effondrement / Affaissement	La Léthumière
64500633	Effondrement / Affaissement	Léthumière
64500634	Effondrement / Affaissement	Bois de la Mazure
64500635	Effondrement / Affaissement	Route Forestière de Chuelle
64500636	Effondrement / Affaissement	Bois de la Mazure
64500637	Effondrement / Affaissement	Bois de la Mazure
64500638	Effondrement / Affaissement	Bois de la Mazure
64500639	Effondrement / Affaissement	Bois de la Mazure
64501049	Effondrement / Affaissement	
64501052	Effondrement / Affaissement	
64501053	Effondrement / Affaissement	
64501054	Effondrement / Affaissement	
64501056	Effondrement / Affaissement	
64501058	Effondrement / Affaissement	
64501069	Effondrement / Affaissement	
64501078	Effondrement / Affaissement	
64501081	Effondrement / Affaissement	
64501082	Effondrement / Affaissement	
64501083	Effondrement / Affaissement	
64501084	Effondrement / Affaissement	
64501085	Effondrement / Affaissement	
64501086	Effondrement / Affaissement	
64501089	Effondrement / Affaissement	

Identifiant	Type	Lieu
64501840	Effondrement / Affaissement	
64501841	Effondrement / Affaissement	

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

43 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
CENAA0005014	naturelle	Doline
CENAA0005017	naturelle	Doline
CENAA0005018	naturelle	Doline
CENAA0005019	naturelle	Doline
CENAA0005021	naturelle	Doline
CENAA0005023	naturelle	Doline
CENAA0005034	naturelle	Doline
CENAA0005043	naturelle	Doline
CENAA0005046	naturelle	Doline
CENAA0005047	naturelle	Doline
CENAA0005048	naturelle	Doline
CENAA0005049	naturelle	Doline
CENAA0005050	naturelle	Doline
CENAA0005051	naturelle	Doline
CENAA0005054	naturelle	Doline
CENAA0005556	naturelle	CR9
CENAA0005557	naturelle	CR43
CENAA0005558	naturelle	Route forestière de Chuelle
CENAA0005868	naturelle	Doline
CENAA0005869	naturelle	Doline
CENAA0006930	carrière	marnière, Bois de la Mazure
CENAA0006933	carrière	marnière, CR147
CENAA0006934	carrière	marnière, CR150
CENAA0006935	carrière	marnière, CR151
CENAA0006936	carrière	marnière, CR151
CENAA0006937	carrière	marnière, CR153
CENAA0006938	carrière	marnière, CR28
CENAA0006939	carrière	marnière, CR42
CENAA0006940	carrière	marnière, CR42
CENAA0006941	carrière	marnière, CR43
CENAA0006942	carrière	marnière, CR9
CENAA0006943	carrière	marnière, CR9
CENAA0006944	carrière	marnière, CR9
CENAA0006945	carrière	marnière, CR9
CENAA0006951	carrière	marnière, la taille du champ
CENAA0006952	carrière	marnière, la vallée des Rés
CENAA0006954	carrière	marnière, Le petit maltaverne
CENAA0006973	carrière	marnière, rue des Pohuts
CENAA0006974	carrière	marnière, rue des Pohuts

Identifiant	Type	Nom
CENAA0006975	carrière	marnière, rue des Pohuts
CENAA0006976	carrière	marnière, rue des Regniers
CENAA0006977	carrière	marnière, rue du reveillon
CENAA0006982	carrière	rue de la grenouille

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

10 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000795801	AMILLY - MERE DIEU	En cours
SSP001165501	SERVAIS	En cours
SSP001189001	AFL HONEYCOMB STRUCTURES	En cours
SSP001206101	THYSSENKRUPP	En cours
SSP001222401	SANOFI	En cours
SSP001225901	SCI SAREMI	En cours
SSP000690101	Centre de ravitaillement des essences d'Amilly	Clôturée
SSP000348401	Ex magasin Leclerc	En cours
SSP000505101	GRME INDUSTRIE	En cours
SSP000333201	Instruction Caserne Gudin	En cours

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

52 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3831389	Forage d'eau d'Amilly-Mère Dieu	Indéterminé	
SSP3831262	Tôlerie	Indéterminé	
SSP3831261	Mécanique générale	Indéterminé	
SSP3831260	Garage automobile	Indéterminé	
SSP3831024	Dépôt d'engrais	Indéterminé	
SSP3830605	Fabrication de pièces métalliques, ex/	Indéterminé	
SSP3830604	Tôlerie	En arrêt	
SSP3830603	Chaudronnerie	En arrêt	
SSP3830602	Application de peintures	Indéterminé	
SSP3830601	Garage automobile	Indéterminé	
SSP3830600	Garage automobile	En arrêt	
SSP3830599	Garage automobile-peinture	En arrêt	
SSP3830598	Travail des matières plastiques	Indéterminé	
SSP3830597	Garage pour engins de travaux publique	Indéterminé	
SSP3830596	Garage automobile-installations	Indéterminé	
SSP3830595	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP3830594	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP3830593	Garage automobile	En arrêt	
SSP3830592	Chaudronnerie	Indéterminé	
SSP3830591	Application de peinture-Fabrication de	Indéterminé	
SSP3830590	Produits chimiques-dépôt de liquides	Indéterminé	
SSP3830589	Travail des métaux-dépôt de liquides	Indéterminé	
SSP3830588	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP3830587	Laboratoire de produits chimiques	Indéterminé	
SSP3830586	Chaudronnerie	En arrêt	
SSP3830585	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP3830457	Fabrication d'alun	Indéterminé	
SSP3830299	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3830295	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3830264	Station d'épuration	Indéterminé	
SSP3830250	Déchetterie	Indéterminé	
SSP3830074	Décharge d'ordures ménagères	Indéterminé	
SSP3830054	Garage automobile-atelier de peinture,	En arrêt	
SSP3829981	Plombier chauffagiste	Indéterminé	
SSP3829536	Station service, garage	En arrêt	
SSP3829535	Menuiserie	En arrêt	
SSP3829534	Station service	En arrêt	
SSP3829533	Station service - épicerie	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3829532	Atelier de tôlerie	En arrêt	
SSP3829531	Station service	Indéterminé	
SSP3829526	Usine	Indéterminé	
SSP3829522	Tannerie	En arrêt	
SSP3829309	Imprimerie, ex/ station service-garage	Indéterminé	
SSP3829308	Atelier de tolerie-peinture	En arrêt	
SSP3829307	Garage automobile-station service-	Indéterminé	
SSP3829306	Récupération de ferrailles	Indéterminé	
SSP3829305	Centrale d'enrobage	En arrêt	
SSP3829304	Atelier de pièces métalliques	Indéterminé	
SSP3829105	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3829104	Laboratoire de produits chimiques /ex	Indéterminé	
SSP596343	DHL SERVICES LOGISTIQUES	En arrêt	
SSP594009	EDF	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTÉZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :**
loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds**
pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H**
avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitiez toute flamme ou étincelle